Ministère
du Conseil exécutif
Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS
2011-2012

Demande de renseignements généraux et particuliers requis par l'opposition officielle et le deuxième groupe d'opposition

Programme 05 – Jeunesse

Élément 02 – Conseil permanent de la jeunesse

Ministère
du Conseil exécutif
Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS
2011-2012

Demande de renseignements généraux et particuliers requis par l'opposition officielle et le deuxième groupe d'opposition

Programme 05 – Jeunesse

Élément 02 – Conseil permanent de la jeunesse

Ministère
du Conseil exécutif
Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS
2011-2012
Renseignements généraux

Élément 02 – Conseil permanent de la jeunesse

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
1	Liste des voyages **hors Québec** pour l'année financière 2010-2011 : — les endroits et dates du départ et du retour; — copie des programmes et rapports de mission; — les personnes rencontrées; — le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.); — le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre), regroupés par mission; — la copie des rapports de mission; — pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés; — la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant; — les détails de ces ententes; — les résultats obtenus à ce jour; — les investissements annoncés, le cas échéant.	1.1
2	Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, membre des cabinets ministériels **au Québec** et dirigeant d'organisme, selon le cas, les coûts, les dates et l'itinéraire.	2.1
3	Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet), en articles promotionnels et en commandites : — les sommes dépensées pour l'exercice financier 2010-2011 et les prévisions pour 2011-2012; — les firmes de publicité; — le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); — le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; — le but visé par chaque dépense; — dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.	3.1
4	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par **un ministère ou un organisme** en 2010-2011 en indiquant : — le nom du professionnel ou de la firme; — les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final); — le coût; — l'échéancier; — dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.	4.1
5	Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en indiquant : — le nom du professionnel ou de la firme; — les noms de tous les sous-traitants associés au contrat; — le mandat et le résultat (rapport ou document final); — le coût; — l'échéancier; — dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.	5.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
6	Pour chaque projet de développement informatique de plus d'un million de dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère : — le nom du projet; — la nature du projet; — l'échéancier; — le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; — les plus récents estimés du coût du projet; — les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet; — les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat, le cas échéant; — le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; — le nombre de consultants intégrés ou oeuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère :	6.1
7	Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2010-2011, de chacune des dépenses suivantes : — la photocopie; — les ordinateurs portables; — les IPAD ou autre type de tablette électronique; — les téléavertisseurs; — le mobilier de bureau; — les distributeurs d'eau de source; — le remboursement des frais de transport; — le remboursement des frais d'hébergement; — le remboursement des frais de repas; — l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement : a) au Québec; b) à l'extérieur du Québec.	7.1
8	Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministère, le montant, pour l'année 2010-2011, chaque dépense reliée à la téléphonie : — le nombre de téléphones cellulaires, « BlackBerry », Iphone ou autre type de téléphone intelligent; — les coûts d'acquisition des appareils; — le coût d'utilisation des appareils; — le nom des fournisseurs; — le coût des contrats téléphoniques; — le nombre de minutes utilisées.	8.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
9	Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 ainsi que les prévisions pour 2011-2012, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) : — le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones, des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); — le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; — le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus; — le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); — le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; — le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus; — le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; — le nombre et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissement hospitaliers ; — l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); — l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; — le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; — le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); — le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.	9.1
10	Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction : — nombre de départs à la retraite en 2010-2011; — nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines, — nombre de départs à la retraite prévus pour 2011-2012; — nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.	10.1
11	Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux : — l'emplacement de la location; — la superficie du local loué; — la superficie réellement occupée; — la superficie inoccupée; — le coût de location au mètre carré; — le coût total de ladite location; — les coûts d'aménagement réalisé au 1er avril 2010, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; — la durée du bail; — le propriétaire de l'espace loué; — le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.	11.1
12	Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1er avril 2009 à ce jour.	12.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
13	Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2010-2011 en indiquant pour chaque individu : — la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; — le titre de la fonction; — l'adresse du port d'attache; — le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; — la prime de départ versée, le cas échéant; — la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; — la description de tâches; — le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1er avril 2010; — le nombre total d'employés au cabinet; — la masse salariale totale par cabinet pour les années 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011; — le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée; — s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicable lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.	13.1
14	Liste des sommes d'argent versées en 2010-2011 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : — le nom de l'organisme concerné ou de la personne; — la circonscription électorale; — le montant attribué; — le projet visé et le résultat.	14.1
15	Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant : — le poste initial; — le salaire; — le poste actuel, s'il y a lieu; — la date de la mise en disponibilité; — les prévisions 2011-2012.	15.1
16	Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2010-2011.	16.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
17	Liste du personnel hors structure, par catégories d'emploi, (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : — le nom de la personne; — le poste occupé; — le salaire de base et les bonis, le cas échéant; — l'assignation initiale; — la date de l'assignation hors structure; — la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.	17.1
18	Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres : — l'assignation initiale; — l'assignation actuelle; — le salaire de base et les bonis, le cas échéant; — la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.	18.1
19	Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun : — clubs privés ou autres; — les billets de saison, les loges, etc.	19.1
20	Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site : — le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site; — le coût de construction du site; — le coût de l'entretien et de la mise à jour; — le responsable du contenu sur le site; — la fréquence moyenne de mise à jour; — le nombre de visiteurs (hits) par mois; — combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?	20.1
21	Nominations, depuis le 1er mai 2010, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs et, sans en restreindre la portée : — la liste; — les mandats; — les contrats; — le résultat du travail effectué; — les échéances prévues; — les sommes impliquées.	21.1
22	Pour 2010-2011, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.	22.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
23	Pour chaque ministère et organisme, les montants déboursés en 2010-2011 ainsi que les prévisions pour 2011-2012 pour les études, avis ou achat de matériel (logiciels ou équipements) pour la mise en place du Gouvernement en ligne, les contrats octroyés, les échéances prévues.	23.1
24	Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme pour 2010-2011 : — le nombre de refus (et mention en vertu de quelle raison ou article); — le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; — le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.	24.1
25	La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres : — le coût (déplacements, etc.); — le nombre de ressources affectées; — le nombre de rencontres; — le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.	25.1
26	La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 1er avril 2009 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.	26.1
27	Détail des crédits périmés et des gels de crédits pour le ministère et les organismes depuis 2003-2004.	27.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N^{O}	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
28	Tel que prévu dans la politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2011-2012.	28.1
29	Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2010-2011 et 2011-2012.	29.1
30	Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 ainsi que les prévisions pour 2011-2012 et 2012-2013 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.	30.1
31	Pour chaque ministère ou organisme, la liste des ententes signées depuis le 1er avril 2004 avec une ou des conférences régionales des élus. Indiquer la nature de l'entente, les sommes qui y sont associées, le cas échéant, en vertu de quel programme ces sommes sont allouées, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées.	31.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
32	**(Question 11 du 2e groupe d'opposition)** Pour chaque ministère et organisme (Directions ministérielles, Agences, Entreprises d'état, Commissions, Régies, Sociétés, Établissements, Bureaux, Organismes de l'état, Comités, Comités expert, Conseils, Instituts, Secrétariats relevant d'un ministère), fournir pour les années 2009-2010 et 2010-2011 : — la masse salariale ventilée par catégorie d'emploi; — le budget de fonctionnement détaillé; — le taux d'absentéisme, ventilé par catégorie d'emploi; — le montant total et la ventilation des primes au rendement et des bonus; — le montant total et la ventilation des primes de départ; — la liste des comités consultatifs; — prévision de croissance des dépenses et d'effectifs effectuée par le ministère ou l'organisme visé pour 2011-2012; — liste de tous les programmes, politiques et plans d'action relevant du ministère ou de l'organisme. Indiquer les sommes d'argent prévues et les échéanciers pour ces programmes, politiques et plans d'actions.	32.1
33	**(Question 14 du 2e groupe d'opposition)** Liste et ventilation des dépenses et remboursements pour frais de déplacement pour chaque membre du Conseil des ministres, pour chaque adjoint parlementaire des ministres, de même que pour chaque membre de l'Assemblée nationale, entre l'Assemblée nationale et sa circonscription pour l'année 2010-2011.	33.1
34	**(Question 16 du 2e groupe d'opposition)** Pour chaque cabinet ministériel, chaque ministère et chaque organisme, le nombre de départs au sein de l'effectif (régulier, occasionnel et étudiant) pour les années financières 2009-2010 et 2010-2011. Fournir les données ventilées selon la raison du départ : — la retraite; — la démission; — la révocation pour incompétence; — la révocation pour incapacité; — la fin d'emploi; — le décès; — la mise à pied; — la destitution; — toute autre raison.	34.1
35	**(Question 17 du 2e groupe d'opposition)** Évolution de la taille (nombre total d'employés) de chaque cabinet ministériel depuis 2003. Fournir les données pour chacune des années financières, de 2003-2004 à 2010-2011.	35.1

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
36	**(Question 18 du 2e groupe d'opposition)** Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels qui ont intégré l'effectif régulier par catégories d'âge en 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011.	36.1
37	**(Question 24 du 2e groupe d'opposition)** Pour chaque ministère et organisme, fournir la liste, le détail et les sommes économisées de toute action visant à : — réduire de 10 % les dépenses administratives; — réduire de 25 % les dépenses de publicité, de formation et de déplacements.	37.1

Question 1 :

Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2010-2011 :

— les endroits et dates de départ et du retour; — copie des programmes et rapports de mission; — les personnes rencontrées; — le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, etc.); — le nom des ministres, députés, personnel de cabinet, fonctionnaires concernés (avec leur titre) et autres participants (avec leur titre) regroupés par mission; — la copie des rapports de mission; — pour les organismes, le nom des dirigeants et fonctionnaires concernés; — la liste des ententes signées et/ou annoncées, le cas échéant; — les détails de ces ententes; — les résultats obtenus à ce jour; — les investissements annoncés, le cas échéant.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

1. LISTE DES VOYAGES HORS QUÉBEC POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2010-2011 : LES ENDROITS ET DATES DE DÉPART ET DU RETOUR; — COPIE DES PROGRAMMES ET RAPPORTS DE MISSION; — LES PERSONNES RENCONTRÉES; — LE COÛT (AVEC UNE VENTILATION PAR POSTE : FRAIS DE DÉPLACEMENT, D'HÉBERGEMENT, DE REPAS, ETC.; — LE NOM DES MINISTRES, DÉPUTÉS, PERSONNEL DE CABINET, FONCTIONNAIRES CONCERNÉS (AVEC LEUR TITRE) ET AUTRES PARTICIPANTS (AVEC LEUR TITRE) REGROUPÉS PAR MISSION; — LA COPIE DES RAPPORTS DE MISSION; — POUR LES ORGANISMES, LE NOM DES DIRIGEANTS ET FONCTIONNAIRES CONCERNÉS; — LA LISTE DES ENTENTES SIGNÉES ET/OU ANNONCÉES, LE CAS ÉCHÉANT; — LES DÉTAILS DE CES ENTENTES; — LES RÉSULTATS OBTENUS À CE JOUR; — LES INVESTISSEMENTS, LE CAS ÉCHÉANT.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

VOYAGE (but, endroit, date)	COÛT $	PARTICIPANTS
Moncton – Nouveau-Brunswick – du 12 au 17 août 2010 Représentation du Conseil permanent de la jeunesse à la deuxième édition du Forum des jeunes ambassadeurs du Centre de la Francophonie des Amériques. ***Tous les frais ont été assumés par le Centre de la Francophonie des Amériques.***		Carmen-Gloria Sanchez, vice-présidente
Chili – du 30 août au 4 septembre 2010 Représentation du Conseil permanent de la jeunesse pour l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse dans le cadre du Séminaire international sur les politiques locales en matière de jeunesse. ***Tous les frais ont été assumés par l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse.***		Carmen-Gloria Sanchez, vice-présidente

Question 2 :

Pour chacun des voyages fait en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, membre des cabinets ministériels au Québec et dirigeant d'organisme, selon le cas, les coûts, les dates et l'itinéraire.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

2. POUR CHACUN DES VOYAGES FAIT EN AVION OU EN HÉLICOPTÈRE PAR CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES, MEMBRE DES CABINETS MINISTÉRIELS AU QUÉBEC ET DIRIGEANT D'ORGANISME, SELON LE CAS, LES COÛTS, LES DATES ET L'ITINÉRAIRE.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

La réponse à cette question est en partie incluse à la question 1.

Question 3 :

Liste des dépenses en publicité (incluant dans Internet), en articles promotionnels et en commandites :

— les sommes dépensées pour l'exercice financier 2010-2011 et les prévisions pour 2011-2012; — les firmes de publicité; — le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié); — le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes; — le but visé par chaque dépense; — dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

3. LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ (INCLUANT DANS INTERNET), EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES : LES SOMMES DÉPENSÉES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2010-2011 ET LES PRÉVISIONS POUR 2011-2012; — LES FIRMES DE PUBLICITÉ; — LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ); — LE NOM DES FOURNISSEURS, INCLUANT LES CONTRATS DE PHOTOGRAPHES; — LE BUT VISÉ PAR CHAQUE DÉPENSE; — DANS LE CAS D'UNE COMMANDITE, L'ORGANISME BÉNÉFICIAIRE.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

LISTE DES DÉPENSES EN PUBLICITÉ, EN ARTICLES PROMOTIONNELS ET EN COMMANDITES	SOMMES DÉPENSÉES 2010-2011
Réponse : aucune.	

Question 4 :

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2010-2011 en indiquant :

— le nom du professionnel ou de la firme; — les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, le mandat et le résultat (rapport ou document final); — le coût; — l'échéancier; — dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

4. LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN MINISTÈRE OU UN ORGANISME EN 2010-2011 EN INDIQUANT : LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME; — LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT, LE MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL); — LE COÛT; — L'ÉCHÉANCIER; — DANS LE CAS D'OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

NOM DU FOURNISSEUR	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
Les Copies de la Capitale	Concevoir, imprimer et graver 500 CD-ROM.	1 450 $

Question 5 :

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en indiquant :

— le nom du professionnel ou de la firme; — les noms de tous les sous-traitants associés au contrat; — le mandat et le résultat (rapport ou document final); — le coût; — l'échéancier; — dans le cas d'octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

5. LISTE VENTILÉE PAR BÉNÉFICIAIRE ET PAR MODE D'OCTROI (SOUMISSION PUBLIQUE, SUR INVITATION OU CONTRAT NÉGOCIÉ) DE TOUS LES CONTRATS OCTROYÉS PAR UN CABINET MINISTÉRIEL EN INDIQUANT : LE NOM DU PROFESSIONNEL OU DE LA FIRME; — LES NOMS DE TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU CONTRAT; — LE MANDAT ET LE RÉSULTAT (RAPPORT OU DOCUMENT FINAL); — LE COÛT; — L'ÉCHÉANCIER ; — DANS LE CAS D'OCTROI PAR SOUMISSION, FOURNIR LE NOM DES SOUMISSIONNAIRES ET LE MONTANT DES SOUMISSIONS.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT
	Cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.	

Question 6

Pour chaque projet de développement informatique de plus d'un million de dollars initié depuis l'exercice financier 2003-2004 au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère :

— le nom du projet; — la nature du projet; — l'échéancier; — le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet; — les plus récents estimés du coût du projet; — les sommes totales engagées à ce jour reliées au projet; — les firmes ou OSBL associés au développement du projet incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour et le mode d'octroi du contrat, le cas échéant; — le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour; — le nombre de consultants intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société et/ou d'une entreprise relevant du ministère.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

6. POUR CHAQUE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE DE PLUS D'UN MILLION DE DOLLARS INITIÉ DEPUIS L'EXERCICE FINANCIER 2003-2004 AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ ET/OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE : — LE NOM DU PROJET; — LA NATURE DU PROJET; — L'ÉCHÉANCIER ; — LE MONTANT INITIALEMENT PRÉVU POUR L'ENSEMBLE DU PROJET; — LES PLUS RÉCENTS ESTIMÉS DU COÛT DU PROJET; — LES SOMMES TOTALES ENGAGÉES À CE JOUR RELIÉES AU PROJET; — LES FIRMES OU OSBL ASSOCIÉS AU DÉVELOPPEMENT DU PROJET INCLUANT TOUS LES SOUS-TRAITANTS ASSOCIÉS AU PROJET, LES SOMMES QUI LEUR ONT ÉTÉ VERSÉES JUSQU'À CE JOUR ET LE MODE D'OCTROI DU CONTRAT LE CAS ÉCHÉANT; — LE POURCENTAGE DE RÉALISATION JUSQU'À CE JOUR; — LE NOMBRE DE CONSULTANTS INTÉGRÉS OU OEUVRANT AU SEIN DU MINISTÈRE OU D'UN ORGANISME, D'UNE SOCIÉTÉ ET/OU D'UNE ENTREPRISE RELEVANT DU MINISTÈRE.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Réponse : aucun.

Question 7 :

Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2010-2011, de chacune des dépenses suivantes :

— la photocopie; — les ordinateurs portables; — les IPAD ou autre type de tablette électronique; — les téléavertisseurs; — le mobilier de bureau; — les distributeurs d'eau de source; — le remboursement des frais de transport; — le remboursement des frais d'hébergement; — le remboursement des frais de repas; — l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :

i. au Québec;

ii. à l'extérieur du Québec.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

7. POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS), ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR L'ANNÉE 2010-2011, DE CHACUNE DES DÉPENSES SUIVANTES : LA PHOTOCOPIE; — LES ORDINATEURS PORTABLES ; — LES IPDAD OU AUTRE TYPE DE TABLETTE ÉLECTRONIQUE ; —LES TÉLÉAVERTISSEURS ; — LE MOBILIER DE BUREAU ; — LES DISTRIBUTEURS D'EAU DE SOURCE; — LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE TRANSPORT; —LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'HÉBERGEMENT; — LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS; L'ENSEMBLE DES DÉPENSES APPLICABLES À LA PARTICIPATION À DES CONGRÈS, DES COLLOQUES ET TOUTE SESSION DE TYPE PERFECTIONNEMENT OU RESSOURCEMENT : AU QUÉBEC; À L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

DÉPENSES	COÛT
Dépenses de photocopie	4 823,00 $
Ordinateurs portables, IPAD ou autre type de tablette électronique	-------
Téléavertisseurs	-------
Mobilier de bureau	-------
Distributeurs d'eau de source	80,00 $
Frais de transport, d'hébergement et de repas	7 230,00 $
Frais de perfectionnement	694,00 $

Question 8 :

Pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour l'année 2010-2011, de chaque dépense reliée à la téléphonie:

— le nombre de téléphones cellulaires, « Blackberry », Iphone ou autre type de téléphone intelligent; — les coûts d'acquisition des appareils; — le coût d'utilisation des appareils; — le nom des fournisseurs; — le coût des contrats téléphoniques; — le nombre de minutes utilisées.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

8. POUR LE CABINET MINISTÉRIEL, POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU MINISTÈRE (BUREAU DU SOUS-MINISTRE, DES SOUS-MINISTRES ADJOINTS ET ASSOCIÉS) ET POUR LES ORGANISMES SOUS L'AUTORITÉ DU MINISTRE, LE MONTANT, POUR L'ANNÉE 2010-2011, DE CHAQUE DÉPENSE RELIÉE À LA TÉLÉPHONIE : — LE NOMBRE DE TÉLÉPHONES CELLULAIRES, « BLACKBERRY », IPHONE OU AUTRE TYPE DE TÉLÉPHONE INTELLIGENT ; — LES COÛTS D'ACQUISITION DES APPAREILS ; — LE COÛT D'UTILISATION DES APPAREILS ; — LE NOM DES FOURNISSEURS ; — LE COÛT DES CONTRATS TÉLÉPHONIQUES ; — LE NOMBRE DE MINUTES UTILISÉES.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

DÉPENSES	COÛT
Nombre de téléphones cellulaires : 2	
Coûts d'acquisition des appareils	-------
Coût d'utilisation des appareils	1 033,00 $
Nom des fournisseurs : Cantel Rogers AT&T et Bell	
Coût des contrats téléphoniques	5 698,00 $

Question 9 :

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 ainsi que les prévisions pour 2011-2012, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) :

— le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.); — le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; — le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus ; — le nombre total d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); — le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; — le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus; — le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; — le nombre et la répartition par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels) qui reçoit une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère et qui reçoit également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers ; — l'évolution des effectifs réguliers par catégories d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); — l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir; — le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie; — le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions); — le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR LE MINISTRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

9. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 ainsi que les prévisions pour 2010-2011, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) : le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.);

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

CORPS D'EMPLOI	PERSONNEL MASCULIN	PERSONNEL FÉMININ	MOINS DE 35 ANS	35 ANS ET PLUS	PERSONNES HANDICAPÉES	ANGLOPHONES	AUTOCHTONES	MEMBRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES
ADMINISTRATEURS D'ÉTAT		2	2					1
CADRES								
PROFESSIONNELS	1	3	1	3	1			1
FONCTIONNAIRES		1		1				
OUVRIERS								
TOTAL	**1**	**6**	**3**	**4**	**1**	**0**	**0**	**2**
% par rapport à l'effectif occupé (7)	**14,3%**	**85,7%**	**42,9%**	**57,1%**	**14,3%**	**0,0%**	**0,0%**	**28,6%**

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2010-2011
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

9. Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour 2007-2008, 2008-2009 et 2009-2010 ainsi que les prévisions pour 2010-2011, (par établissement pour le ministère de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'Éducation) : le nombre total de jours de vacances pris par le personnel; le nombre total de jours de maladie pris par le personnel; le nombre total d'heures de travail supplémentaires réalisées par le personnel et répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.); le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique; le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congés maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus; le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jour de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus. le nombre de fonctionnaires pouvant immédiatement prendre leur retraite sans pénalité actuarielle.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

	NOMBRE TOTAL DE JOURS DE VACANCES PRIS PAR LE PERSONNEL JRS			NOMBRE TOTAL DE JOURS DE MALADIE PRIS PAR LE PERSONNEL JRS			NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES RÉALISÉES						NOMBRE DE PLAINTES POUR HARCÈLEMENT PSYCHO-LOGIQUE
							PAYÉES HRES		COMPENSÉES HRES		TOTAL HRES		
	CADRES	PROF	FONC	CADRES	PROF	FONC	PROF	FONC	PROF	FONC	PROF	FONC	
AVRIL	17,0	16,0	6,0	-	2,0	-	-	-	-	-	-	-	
MAI	-	1,0	-	-	1,0	1,0	-	-	-	-	-	-	
JUIN	6,0	4,0	1,0	1,5	2,0	-	-	-	-	-	-	-	
JUILLET	18,0	17,0	1,0	1,0	0,5	1,0	-	-	6,00	-	6,00	-	
AOÛT	-	5,0	15,0	-	4,5	1,0	-	-	6,00	-	6,00	-	
SEPTEMBRE	1,0	2,5	-	1,0	7,0	1,0	-	-	12,50	-	12,50	-	
OCTOBRE	3,0	2,5	-	-	-	1,0	-	-	13,00	-	13,00	-	
NOVEMBRE	-	1,0	-	2,5	4,5	1,0	-	-	-	-	-	-	
DÉCEMBRE	10,0	7,0	3,0	1,0	4,5	3,0	-	-	-	-	-	-	
JANVIER	3,0	-	3,0	-	4,0	-	-	-	-	-	-	-	
FÉVRIER	-	-	-	-	20,0	1,0	-	-	-	-	-	-	
MARS	-	-	-	-	17,0	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL	**58,0**	**56,0**	**29,0**	**7,0**	**67,0**	**10,0**	**-**	**-**	**37,50**	**-**	**37,50**	**-**	

Question 10 :

Pour chaque ministère et organisme, et ce, par direction :

— nombre de départs à la retraite en 2010-2011; — nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines; — nombre de départs à la retraite prévus pour 2011-2012; — nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

10. POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, ET CE, PAR DIRECTION : — NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE EN 2010-2011; — NOMBRE DE REMPLACEMENTS EFFECTUÉS EN APPLICATION DU PLUS RÉCENT PLAN DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES; — NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE PRÉVUS POUR 2011-2012; — NOMBRE DE RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU PARAPUBLIQUE ENGAGÉS POUR UN OU DES CONTRATS.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Réponse : aucun.

Question 11 :

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en indiquant pour chacun d'eux :

— l'emplacement de la location; — la superficie du local loué; — la superficie réellement occupée; — la superficie inoccupée; — le coût de location au mètre carré; — le coût total de ladite location; — les coûts d'aménagement réalisé depuis le 1er avril 2010, la nature des travaux et le ou les bureaux visés; — la durée du bail; — le propriétaire de l'espace loué; — le nom des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

11. LISTE DES BAUX POUR LES ESPACES OCCUPÉS PAR LES MINISTÈRES ET ORGANISMES EN INDIQUANT POUR CHACUN D'EUX : — L'EMPLACEMENT DE LA LOCATION; — LA SUPERFICIE DU LOCAL LOUÉ; — LA SUPERFICIE RÉELLEMENT OCCUPÉE; — LA SUPERFICIE INOCCUPÉE; — LE COÛT DE LOCATION AU MÈTRE CARRÉ; — LE COÛT TOTAL DE LADITE LOCATION; — LES COÛTS D'AMÉNAGEMENT RÉALISÉ DEPUIS LE 1ER AVRIL 2010, LA NATURE DES TRAVAUX ET LE OU LES BUREAUX VISÉS; — LA DURÉE DU BAIL; — LE PROPRIÉTAIRE DE L'ESPACE LOUÉ ; — LE NOM DES SOUS-LOCATAIRES ET LES REVENUS LIÉS À DES SOUS-LOCATIONS, LE CAS ÉCHÉANT.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Emplacement de la location	8, rue du Fort (12, rue Sainte-Anne)
Superficie du local loué	334,13 mètres carrés
Coût total de ladite location	85 008,84 $/année
Coûts d'aménagement réalisé depuis le 1er avril 2010	Aucun coût
Durée du bail	Entente d'occupation
Propriétaire de l'espace loué	Entente d'occupation avec la Société immobilière du Québec

Question 12 :

Coûts de déménagement, d'aménagement et travaux effectués dans les cabinets ministériels et dans leur bureau de circonscription du 1er avril 2010 à ce jour.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

12. COÛTS DE DÉMÉNAGEMENT, D'AMÉNAGEMENT ET TRAVAUX EFFECTUÉS DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS ET DANS LEUR BUREAU DE CIRCONSCRIPTION DU 1ER AVRIL 2010 À CE JOUR.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.

Question 13

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2010-2011 en indiquant pour chaque individu :

— la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant; — le titre de la fonction; — l'adresse du port d'attache; — le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés; — la prime de départ versée, le cas échéant; — la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève; — la description de tâches; — le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet depuis le 1er avril 2010; — le nombre total d'employés au cabinet; — la masse salariale totale par cabinet pour les années 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011; — le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la fonction occupée; — s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées *Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre* et *Directive concernant les règles applicable lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État*.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

13. LISTE DU PERSONNEL DE CABINET DE CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES DURANT L'ANNÉE 2010-2011 EN INDIQUANT POUR CHAQUE INDIVIDU: – LA DATE D'ENTRÉE EN FONCTION ET LA DATE DE DÉPART, LE CAS ÉCHÉANT ; – LE TITRE DE LA FONCTION ; – L'ADRESSE DU PORT D'ATTACHE ; – LE TRAITEMENT ANNUEL OU, SELON LE CAS, LES HONORAIRES VERSÉS ; – LA PRIME DE DÉPART VERSÉE, LE CAS ÉCHÉANT ; – LA LISTE DU PERSONNEL POLITIQUE, INCLUANT LE PERSONNEL DE SOUTIEN, QUI FAIT PARTIE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE QUELLE MASSE SALARIALE IL RELÈVE ; – LA DESCRIPTION DE TÂCHES ; – LE MONTANT DÉTAILLÉ DES SALAIRES, DES HONORAIRES ET DES CONTRATS DONNÉS PAR LE CABINET DEPUIS LE 1ER AVRIL 2010 ; – LE NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS AU CABINET ; – LA MASSE SALARIALE TOTALE PAR CABINET POUR LES ANNÉES 2006-2007, 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 ET 2010-2011 ; – LE NOM DES EMPLOYÉS BÉNÉFICIANT D'UN TRAITEMENT SUPÉRIEUR À CELUI NORMALEMENT PRÉVU POUR LA FONCTION OCCUPÉE ; – S'IL A OU NON SIGNÉ LES DIRECTIVES DU PREMIER MINISTRE INTITULÉES *DIRECTIVE SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE RELATIVEMENT À L'EXERCICE DES FONCTIONS DU PERSONNEL DES CABINETS DE MINISTRE* ET *DIRECTIVE CONCERNANT LES RÈGLES APPLICABLES LORS DE LA CESSATION D'EXERCICE DE CERTAINES FONCTIONS POUR L'ÉTAT.*

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.

Question 14 :

Liste des sommes d'argent versées en 2010-2011 à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

— le nom de l'organisme concerné ou de la personne; — la circonscription électorale; — le montant attribué; — le projet visé et le résultat.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

14. LISTE DES SOMMES D'ARGENT VERSÉES EN 2010-2011 À MÊME LE BUDGET DISCRÉTIONNAIRE DU MINISTRE ET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME, EN INDIQUANT : LE NOM DE L'ORGANISME CONCERNÉ OU DE LA PERSONNE; — LA CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE; — LE MONTANT ATTRIBUÉ; — LE PROJET VISÉ ET LE RÉSULTAT.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

NOM DE L'ORGANISME OU DE LA PERSONNE	MONTANT
Cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.	

Question 15 :

Liste du personnel en disponibilité par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) en indiquant :

— le poste initial; — le salaire; — le poste actuel, s'il y a lieu; — la date de la mise en disponibilité; — les prévisions 2011-2012.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

15. LISTE DU PERSONNEL EN DISPONIBILITÉ PAR CATÉGORIES D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) EN INDIQUANT : LE POSTE INITIAL; — LE SALAIRE; — LE POSTE ACTUEL, S'IL Y A LIEU; — LA DATE DE LA MISE EN DISPONIBILITÉ; — LES PRÉVISIONS 2011-2012.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question 16 :

Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels mis à pied par catégories d'âge en 2010-2011.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

16. POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS MIS À PIED PAR CATÉGORIES D'ÂGE EN 2010-2011

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Question 17 :

Liste du personnel hors structure par catégories d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) rémunéré par le ministère mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

— le nom de la personne; — le poste occupé; — le salaire de base et les bonis, le cas échéant; — l'assignation initiale; — la date de l'assignation hors structure; — la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

17. LISTE DU PERSONNEL HORS STRUCTURE PAR CATÉGORIES D'EMPLOI (CADRES, PROFESSIONNELS, FONCTIONNAIRES, ETC.) RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE, MAIS QUI N'OCCUPE AUCUN POSTE DANS CE MINISTÈRE : LE NOM DE LA PERSONNE; — LE POSTE OCCUPÉ; — LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT; — L'ASSIGNATION INITIALE; — LA DATE DE L'ASSIGNATION HORS STRUCTURE; — LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION, S'IL Y A LIEU.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.

Question 18 :

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à des organismes parapublics non gouvernementaux et autres :

— l'assignation initiale; — l'assignation actuelle; — le salaire de base et les bonis, le cas échéant; — la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

18. LISTE DU PERSONNEL RÉMUNÉRÉ PAR LE MINISTÈRE ET AFFECTÉ À DES ORGANISMES PARAPUBLICS NON GOUVERNEMENTAUX ET AUTRES ; — L'ASSIGNATION INITIALE ; — L'ASSIGNATION ACTUELLE ; — LE SALAIRE DE BASE ET LES BONIS, LE CAS ÉCHÉANT ; — LA DATE DE LA FIN DE L'ASSIGNATION, S'IL Y A LIEU.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.

Question 19 :

Liste de tous les abonnements du ministère et organismes publics ainsi que le coût de chacun :

— les clubs privés ou autres; — les billets de saison, les loges, etc.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

19. LISTE DE TOUS LES ABONNEMENTS DU MINISTÈRE ET ORGANISMES PUBLICS AINSI QUE LE COÛT DE CHACUN : — LES CLUBS PRIVÉS OU AUTRES ; — LES BILLETS DE SAISON, LES LOGES, ETC.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

DÉPENSES	COÛT
Abonnements	56,00 $
Livres	---------
Journaux	1 313,00 $

Question 20 :

Pour chaque site Internet (incluant ceux des événements ponctuels), et ce, depuis l'existence du site :

— le nom de la firme ou des personnes qui ont conçu le site; — le coût de construction du site; — le coût de l'entretien et de la mise à jour; — le responsable du contenu sur le site; — la fréquence moyenne des mises à jour; — le nombre de visiteurs (hits) par mois; — combien de fois le site a-t-il été refait? Quel a été le coût? Quels sont les critères qui ont justifié les changements?

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

20. POUR CHAQUE SITE INTERNET (INCLUANT CEUX DES ÉVÉNEMENTS PONCTUELS), ET CE, DEPUIS L'EXISTENCE DU SITE : LE NOM DE LA FIRME OU DES PERSONNES QUI ONT CONÇU LE SITE; — LE COÛT DE CONSTRUCTION DU SITE; — LE COÛT DE L'ENTRETIEN ET DE LA MISE À JOUR; — LE RESPONSABLE DU CONTENU SUR LE SITE; — LA FRÉQUENCE MOYENNE DES MISES À JOUR; — LE NOMBRE DE VISITEURS (HITS) PAR MOIS; — COMBIEN DE FOIS LE SITE A-T-IL ÉTÉ REFAIT? QUEL A ÉTÉ LE COÛT? QUELS SONT LES CRITÈRES QUI ONT JUSTIFIÉ LES CHANGEMENTS?

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

DÉPENSES	COÛT
La firme Graphiscan Info-Média a refait le site du CPJ en 2002 au coût de 12 060 $. Le Secrétariat à la communication gouvernementale a refait le site du CPJ en 2010, sans aucun frais. L'agente d'information est responsable du site du Conseil. La fréquence de mise à jour : une fois par semaine. Le site du Conseil a été refait deux fois.	

Question 21 :

Nominations, depuis le 1er avril 2010, de mandataires, émissaires, négociateurs, médiateurs, commissaires, experts, enquêteurs et, sans en restreindre la portée :

— la liste; — les mandats; — les contrats; — le résultat du travail effectué; — les échéances prévues; — les sommes impliquées.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

21. NOMINATIONS, DEPUIS LE 1ER AVRIL 2010, DE MANDATAIRES, ÉMISSAIRES, NÉGOCIATEURS, MÉDIATEURS, COMMISSAIRES, EXPERTS, ENQUÊTEURS ET, SANS EN RESTREINDRE LA PORTÉE : LA LISTE; — LES MANDATS; — LES CONTRATS; — LE RÉSULTAT DU TRAVAIL EFFECTUÉ; — LES ÉCHÉANCES PRÉVUES; — LES SOMMES IMPLIQUÉES.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.

Question 22 :

Pour 2010-2011, les dépenses effectuées par ministère pour les visites ou rencontres ministérielles et sous-ministérielles dans les régions du Québec, en ventilant pour chacune des régions.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

22. POUR 2010-2011, LES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR MINISTÈRE POUR LES VISITES OU RENCONTRES MINISTÉRIELLES ET SOUS-MINISTÉRIELLES DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC, EN VENTILANT POUR CHACUNE DES RÉGIONS.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Réponse : aucune.

Question 23 :

Pour chaque ministère et organisme, les montants déboursés en 2010-2011 ainsi que les prévisions pour 2011-2012 pour les études, avis ou achat de matériel (logiciels ou équipements) pour la mise en place du Gouvernement en ligne, les contrats octroyés, les échéances prévues.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

23. POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LES MONTANTS DÉBOURSÉS EN 2010-2011 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2011-2012 POUR LES ÉTUDES, AVIS OU ACHAT DE MATÉRIEL (LOGICIELS OU ÉQUIPEMENTS) POUR LA MISE EN PLACE DU GOUVERNEMENT EN LIGNE, LES CONTRATS OCTROYÉS, LES ÉCHÉANCES PRÉVUES.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Réponse : aucun.

Question 24 :

Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme pour 2010-2011 :

— le nombre de refus (et mention en vertu de quelle raison ou article); — le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours; — le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

24. NOMBRE DE DEMANDES D'ACCÈS À L'INFORMATION PAR MINISTÈRE ET ORGANISME POUR 2010-2011 : — LE NOMBRE DE REFUS (ET MENTION EN VERTU DE QUELLE RAISON OU ARTICLE); — LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 20 JOURS; — LE NOMBRE DE DEMANDES AYANT ÉTÉ TRAITÉES DANS UN DÉLAI DE 30 JOURS.

PROGRAMME 05 - ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Question 25 :

La liste de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres :

— le coût (déplacements, etc.); — le nombre de ressources affectées; — le nombre de rencontres; — le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

25. LA LISTE DE TOUTES LES ACTIVITÉS CONFIÉES À CHAQUE ADJOINT PARLEMENTAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DES MINISTRES : — LE COÛT(DÉPLACEMENTS, ETC.); — LE NOMBRE DE RESSOURCES AFFECTÉES; — LE NOMBRE DE RENCONTRES; — LE NOMBRE D'ETC AFFECTÉ À CHAQUE MANDAT EN INDIQUANT LEUR FONCTION ET LEUR TITRE.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.

Question 26

La liste des ententes et leur nature, signées depuis le 1er avril 2009 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral et/ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

26. LA LISTE DES ENTENTES ET LEUR NATURE, SIGNÉES DEPUIS LE 1ER AVRIL 2009 ENTRE LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME ET LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET/OU D'AUTRES PROVINCES CANADIENNES, DONT LA SIGNATURE A ÉTÉ PERMISE À LA SUITE D'UNE AUTORISATION OBTENUE EN VERTU DES ARTICLES 3.11, 3.12 OU 3.12.1 DE LA LOI SUR LE MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF OU D'UNE EXCLUSION OBTENUE EN VERTU DU PREMIER ALINÉA DE L'ARTICLE 3.13 DE CETTE MÊME LOI.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes, et ce, pour tous les ministères et organismes.

Question 27

Détail des crédits périmés et des gels de crédits pour le ministère et les organismes depuis 2003-2004.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

27. DÉTAIL DES CRÉDITS PÉRIMÉS ET DES GELS DE CRÉDITS POUR LE MINISTÈRE ET LES ORGANISMES DEPUIS 2003-2004.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question 28

Tel que prévu dans la politique de financement des services publics, l'inventaire complet des services que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2011-2012.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

28. TEL QUE PRÉVU DANS LA POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS, L'INVENTAIRE COMPLET DES SERVICES QUE LE MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE OFFRENT AUX CITOYENS ET LES TARIFS QU'ILS EXIGENT. LE COÛT UNITAIRE DE CHACUN DE CEUX-CI. LA LISTE DE TOUS LES REVENUS AUTONOMES (TARIFS, PERMIS, DROITS, REDEVANCES, ETC.) DU MINISTÈRE ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX QUI RELÈVENT DU MINISTÈRE POUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES ET LES PROJECTIONS POUR L'ANNÉE 2011-2012.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.

Question 29

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2010-2011 et 2011-2012.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

29. POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, UNE COPIE DU PLAN DE RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT POUR 2010-2011 ET 2011-2012.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question 30

Pour chaque ministère et organisme, les sommes reçues en 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011 ainsi que les prévisions pour 2011-2012 et 2012-2013 en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chacun des programmes, ententes ou autres les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

30. POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LES SOMMES REÇUES EN 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 ET 2010-2011 AINSI QUE LES PRÉVISIONS POUR 2011-2012 ET 2012-2013 EN PROVENANCE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL OU D'UN AUTRE GOUVERNEMENT. INDIQUER DE FAÇON VENTILÉE POUR CHACUN DES PROGRAMMES, ENTENTES OU AUTRES LES SOMMES REÇUES, LA OU LES DATES DES VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

La réponse à cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.

Question 31

Pour chaque ministère ou organisme, la liste des ententes signées depuis le 1er avril 2004 avec une ou des conférences régionales des élus. Indiquer la nature de l'entente, les sommes qui y sont associées, le cas échéant, en vertu de quel programme ces sommes sont allouées, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

31. POUR CHAQUE MINISTÈRE OU ORGANISME, LA LISTE DES ENTENTES SIGNÉES DEPUIS LE 1ER AVRIL 2004 AVEC UNE OU DES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS. INDIQUER LA NATURE DE L'ENTENTE, LES SOMMES QUI Y SONT ASSOCIÉES, LE CAS ÉCHÉANT, EN VERTU DE QUEL PROGRAMME CES SOMMES SONT ALLOUÉES, LA OU LES DATES DES VERSEMENTS ET À QUELLES FINS ELLES ONT ÉTÉ CONSACRÉES.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

La réponse à cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.

Question 32

(Question 11 du 2e groupe d'opposition) Pour chaque ministère et organisme (Directions ministérielles, Agences, Entreprises d'état, Commissions, Régies, Sociétés, Établissements, Bureaux, Organismes de l'état, Comités, Comités expert, Conseils, Instituts, Secrétariats relevant d'un ministère), fournir pour les années 2009-2010 et 2010-2011 :

— la masse salariale ventilée par catégorie d'emploi; — le budget de fonctionnement détaillé; — le taux d'absentéisme, ventilé par catégorie d'emploi; — le montant total et la ventilation des primes au rendement et des bonus; — le montant total et la ventilation des primes de départ; — la liste des comités consultatifs; — prévision de croissance des dépenses et d'effectifs effectuée par le ministère ou l'organisme visé pour 2011-2012; — liste de tous les programmes, politiques et plans d'action relevant du ministère ou de l'organisme. Indiquer les sommes d'argent prévues et les échéanciers pour ces programmes, politiques et plans d'actions.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

32. (QUESTION 11 DU 2E GROUPE D'OPPOSITION) POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME (DIRECTIONS MINISTÉRIELLES, AGENCES, ENTREPRISES D'ÉTAT, COMMISSIONS, RÉGIES, SOCIÉTÉS, ÉTABLISSEMENTS, BUREAUX, ORGANISMES DE L'ÉTAT, COMITÉS, COMITÉS EXPERT, CONSEILS, INSTITUTS, SECRÉTARIATS RELEVANT D'UN MINISTÈRE), FOURNIR POUR LES ANNÉES 2009-2010 ET 2010-2011 : — LA MASSE SALARIALE VENTILÉE PAR CATÉGORIE D'EMPLOI; — LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DÉTAILLÉ; — LE TAUX D'ABSENTÉISME, VENTILÉ PAR CATÉGORIE D'EMPLOI; — LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION DES PRIMES AU RENDEMENT ET DES BONUS; — LE MONTANT TOTAL ET LA VENTILATION DES PRIMES DE DÉPART; — LA LISTE DES COMITÉS CONSULTATIFS; — PRÉVISION DE CROISSANCE DES DÉPENSES ET D'EFFECTIFS EFFECTUÉE PAR LE MINISTÈRE OU L'ORGANISME VISÉ POUR 2011-2012; — LISTE DE TOUS LES PROGRAMMES, POLITIQUES ET PLANS D'ACTION RELEVANT DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME. INDIQUER LES SOMMES D'ARGENT PRÉVUES ET LES ÉCHÉANCIERS POUR CES PROGRAMMES, POLITIQUES ET PLANS D'ACTIONS.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

a) La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor.

b) L'information est disponible aux volumes II, III, IV du Budget de dépenses publié annuellement.

c) La réponse à cette question se retrouve à la question 9.

d) 2 212 $

e) Aucun.

f) Aucun.

g) L'information est disponible aux volumes II, III, IV du Budget de dépenses publié annuellement.

h) Plan stratégique 2008-2011.

Question 33

(Question 14 du 2e groupe d'opposition) Liste et ventilation des dépenses et remboursements pour frais de déplacement pour chaque membre du Conseil des ministres, pour chaque adjoint parlementaire des ministres, de même que pour chaque membre de l'Assemblée nationale, entre l'Assemblée nationale et sa circonscription pour l'année 2010-2011.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

33. (QUESTION 14 DU 2E GROUPE D'OPPOSITION) LISTE ET VENTILATION DES DÉPENSES ET REMBOURSEMENTS POUR FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR CHAQUE MEMBRE DU CONSEIL DES MINISTRES, POUR CHAQUE ADJOINT PARLEMENTAIRE DES MINISTRES, DE MÊME QUE POUR CHAQUE MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, ENTRE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET SA CIRCONSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2010-2011.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Question 34

(Question 16 du 2e groupe d'opposition) Pour chaque cabinet ministériel, chaque ministère et chaque organisme, le nombre de départs au sein de l'effectif (régulier, occasionnel et étudiant) pour les années financières 2009-2010 et 2010-2011. Fournir les données ventilées selon la raison du départ :

— la retraite; — la démission; — la révocation pour incompétence; — la révocation pour incapacité; — la fin d'emploi; — le décès; — la mise à pied; — la destitution; — toute autre raison.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

34. (QUESTION 16 DU 2E GROUPE D'OPPOSITION) POUR CHAQUE CABINET MINISTÉRIEL, CHAQUE MINISTÈRE ET CHAQUE ORGANISME, LE NOMBRE DE DÉPARTS AU SEIN DE L'EFFECTIF (RÉGULIER, OCCASIONNEL ET ÉTUDIANT) POUR LES ANNÉES FINANCIÈRES 2009-2010 ET 2010-2011. FOURNIR LES DONNÉES VENTILÉES SELON LA RAISON DU DÉPART : — LA RETRAITE; — LA DÉMISSION; — LA RÉVOCATION POUR INCOMPÉTENCE; — LA RÉVOCATION POUR INCAPACITÉ; — LA FIN D'EMPLOI; — LE DÉCÈS; — LA MISE À PIED; — LA DESTITUTION; — TOUTE AUTRE RAISON.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Question 35

(Question 17 du 2e groupe d'opposition) Évolution de la taille (nombre total d'employés) de chaque cabinet ministériel depuis 2003. Fournir les données pour chacune des années financières, de 2003-2004 à 2010-2011.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

35. (QUESTION 17 DU 2E GROUPE D'OPPOSITION) ÉVOLUTION DE LA TAILLE (NOMBRE TOTAL D'EMPLOYÉS) DE CHAQUE CABINET MINISTÉRIEL DEPUIS 2003. FOURNIR LES DONNÉES POUR CHACUNE DES ANNÉES FINANCIÈRES, DE 2003-2004 À 2010-2011.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Cette question ne s'applique pas au Conseil permanent de la jeunesse.

Question 36

(Question 18 du 2e groupe d'opposition) Pour chaque ministère et organisme, le nombre d'occasionnels qui ont intégré l'effectif régulier par catégories d'âge en 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 et 2010-2011.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

36. (QUESTION 18 DU 2E GROUPE D'OPPOSITION) POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, LE NOMBRE D'OCCASIONNELS QUI ONT INTÉGRÉ L'EFFECTIF RÉGULIER PAR CATÉGORIES D'ÂGE EN 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010 ET 2010-2011.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Question 37

(Question 24 du 2e groupe d'opposition) Pour chaque ministère et organisme, fournir la liste, le détail et les sommes économisées de toute action visant à :

— réduire de 10 % les dépenses administratives; — réduire de 25 % les dépenses de publicité, de formation et de déplacements.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

37. (QUESTION 24 DU 2E GROUPE D'OPPOSITION) POUR CHAQUE MINISTÈRE ET ORGANISME, FOURNIR LA LISTE, LE DÉTAIL ET LES SOMMES ÉCONOMISÉES DE TOUTE ACTION VISANT À : — RÉDUIRE DE 10 % LES DÉPENSES ADMINISTRATIVES; — RÉDUIRE DE 25 % LES DÉPENSES DE PUBLICITÉ, DE FORMATION ET DE DÉPLACEMENTS.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

La réponse à cette question sera transmise par le Conseil du trésor pour tous les ministères et organismes.

Ministère
du Conseil exécutif
Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS
2011-2012

Renseignements particuliers

Élément 02 – Conseil permanent de la jeunesse

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
17	Liste des rapports de recherche, des avis et des mémoires produits par le CPJ dans les trois dernières années. Sommes dépensées pour la production de chacun de ces documents.	17.1
18	Liste des mandats confiés par le premier ministre au CPJ pour 2010-2011 et le suivi apporté par le CPJ.	18.1
19	Liste des événements publics, forums de discussion et colloques organisés par le CPJ pour 2010-2011 et sommes dépensées pour chacun d'eux.	19.1
20	Tous les documents, notes, mémos, lettres ou état de situation relativement à l'abolition du Conseil permanent de la jeunesse et le transfert de ses activités au Secrétariat à la jeunesse ainsi que la ventilation des économies budgétaires projetées.	20.1

Question 17

Liste des rapports de recherche, des avis et des mémoires produits par le CPJ dans les trois dernières années. Sommes dépensées pour la production de chacun de ces documents.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

17. LISTE DES RAPPORTS DE RECHERCHE, DES AVIS ET DES MÉMOIRES PRODUITS PAR LE CPJ DANS LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES. SOMMES DÉPENSÉES POUR LA PRODUCTION DE CHACUN DE CES DOCUMENTS.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

2010-2011	
• Mémoire – Abolition du CPJ : la voix des jeunes s'éteint	207,00$
• Mémoire – Maîtriser ses finances personnelles : ce n'est pas un luxe!	1 088,00 $
• Recherche-avis – Cultivons l'avenir du Québec avec les jeunes néoagriculteurs	963,00 $
• CD-ROM – Partageons l'avenir du CPJ!	1 450,00 $
• Mémoire – Maintenir le dialogue avec les jeunes : c'est nécessaire!	415,00 $
2009-2010	944,00 $
• Document d'information – Finances publiques : un débat pour que la relève prenne son avenir en main	----------
• Propos – Les finances publiques : connaissances et perceptions des jeunes	----------
• Mémoire – Inexpérience + alcool au volant = tolérance zéro	----------
• Propos – La politique municipale chez les jeunes : une passion héritée ou un désintérêt avoué?	
2008-2009	224,00 $
• Propos – 20 ans et un passé garant de l'avenir	----------
• Mémoire – Prise 2 : Un suivi et des actions s'imposent	

Question 18

Liste des mandats confiés par le premier ministre au CPJ pour 2010-2011 et le suivi apporté par le CPJ.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

18. LISTE DES MANDATS CONFIÉS PAR LE PREMIER MINISTRE POUR 2010-2011 ET LE SUIVI APPORTÉ PAR LE CPJ.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Réponse : aucun.

Question 19

Liste des événements publics, forums de discussion et colloques organisés par le CPJ pour 2010-2011 et sommes dépensées pour chacun d'eux.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

19. LISTE DES ÉVÉNEMENTS PUBLICS, FORUMS DE DISCUSSION ET COLLOQUES ORGANISÉS PAR LE CPJ POUR 2010-2011 ET SOMMES DÉPENSÉES POUR CHACUN D'EUX.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Réponse : aucun.

Question 20

Tous les documents, notes, mémos, lettres ou état de situation relativement à l'abolition du Conseil permanent de la jeunesse et le transfert de ses activités au Secrétariat à la jeunesse ainsi que la ventilation des économies budgétaires projetées.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

20. TOUS LES DOCUMENTS, NOTES, MÉMOS, LETTRES OU ÉTAT DE SITUATION RELATIVEMENT À L'ABOLITION DU CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE ET LE TRANSFERT DE SES ACTIVITÉS AU SECRÉTARIAT À LA JEUNESSE AINSI QUE LA VENTILATION DES ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES PROJETÉES.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Les documents demandés ne sont pas accessibles en vertu des dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.	

Ministère
du Conseil exécutif
Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS
2011-2012

Renseignements particuliers
Deuxième groupe d'opposition

Élément 02 – Conseil permanent de la jeunesse

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

LISTE DES QUESTIONS

QUESTION N°	LISTE DES QUESTIONS	PAGE
1	Pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du Ministère pour l'année 2010-2011, indiquer : a) la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération; b) la liste des membres du conseil d'administration; c) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV; d) leurs frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation	1.1
9	Fournir pour tout organisme relevant du Ministère, concernant le Bureau de la Présidence ou de la Haute direction, les montants ventilés pour l'année 2010-2011 concernant : a) les frais de déplacement; b) les frais de représentation; c) les frais de repas; d) les frais de voyages; e) les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.	9.1

Question 1

Pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du Ministère pour l'année 2010-2011, indiquer : a) la liste des employés, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération; b) la liste des membres du conseil d'administration; c) la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV; d) leurs frais de déplacement, frais de voyage, frais de repas et frais de représentation.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

1. POUR CHACUN DES ORGANISMES, AGENCES, CONSEILS, COMITÉS OU AUTRES RELEVANT DU MINISTÈRE POUR L'ANNÉE 2010-2011, INDIQUER : A) LA LISTE DES EMPLOYÉS EN INDIQUANT LE POSTE QU'ILS OCCUPENT ET LEUR RÉMUNÉRATION ; B) LA LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ; C) LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES OU QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVELÉ EN INDIQUANT : LEUR NOM, LEUR TITRE ET LES DATES DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV; D) LEURS FRAIS DE DÉPLACEMENT, FRAIS DE VOYAGE, FRAIS DE REPAS ET FRAIS DE REPRÉSENTATION.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

a) **Employés du Conseil :**

Côté, Gaële
Fournier, Lorraine
Gagnon, Danielle
Marier, Bernard

b) **Membres du Conseil :**

Charron, Andréanne
Jetté, Marc-Antoine
Léger, Alexandre
Martel, Véronique
Rioux, Isabel
Sanchez, Carmen-Gloria
Trân, Minh-Tâm
Dallaire, Geneviève
Landry, Josiane
Lord, Jean-Pierre
Morin, Éric
Rousseau, Nicolas
Sigmen, Martin
Vincent, Charles

c) Aucun mandat renouvelé et aucune nomination.

d) Aucun frais.

Question 9:

Fournir pour tout organisme relevant du Ministère, concernant le Bureau de la Présidence ou de la Haute direction, les montants ventilés pour l'année 2010-2011 concernant : a) les frais de déplacement; b) les frais de représentation; c) les frais de repas; d) les frais de voyages; e) les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2011-2012

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR LE DEUXIÈME GROUPE D'OPPOSITION

9. FOURNIR POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENCE OU DE LA HAUTE DIRECTION, LES MONTANTS VENTILÉS POUR L'ANNÉE 2010-2011 CONCERNANT : A) LES FRAIS DE DÉPLACEMENT; B) LES FRAIS DE REPRÉSENTATION; C) LES FRAIS DE REPAS; D) LES FRAIS DE VOYAGES; E) LES FRAIS DE PRÉPARATION AUX CONGRÈS, COLLOQUES, SOMMETS, CONFÉRENCES, ETC.

PROGRAMME 05 – ÉLÉMENT 02 : CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

a) et d)	760,00 $
b)	101,00 $
c)	43,00 $
e)	Aucun.